

risquées sur le plan politique. Troisièmement, la coopération internationale en matière de TMD pourrait servir de moyen d'améliorer les rapports entre des adversaires possibles. C'est précisément ce qu'ont proposé un jour le président Eltsine et d'autres représentants russes cherchant à promouvoir la coopération avec les États-Unis en matière de défense antimissile. Considérés tous ensemble, ces arguments en faveur de défenses antimissiles efficaces peuvent contribuer aux mesures de non-prolifération traditionnelles, « spécifiquement, en diminuant l'utilité militaire et politique que plusieurs États attribuent aux missiles », et « par ce fait réduire le goût de les acquérir³⁰ ». Ce principe, dissuasion par interdiction, refuse à un adversaire la capacité d'atteindre ses objectifs par des moyens militaires — ou au moins diminuent l'efficacité de ces moyens.

Dans le contexte international actuel un choix entre principes de dissuasion et de défense n'est pas réaliste et pas du tout utile dans la cause assiégée de la non-prolifération. Dans un récent article sur la menace que le missile de croisière représente pour les États-Unis, Daniel O'Hanlon a conclu que :

Si nous laissons de côté, comme nous le devrions, les deux arguments d'impossibilité technologique et d'inévitabilité technologique et si nous acceptons que les ressources pour la défense sont beaucoup plus élastiques pendant une crise nationale que presque chacun de nous pense qu'elles le sont en temps normal, la question de défense contre le missile de croisière entre alors dans le contexte familier de jugements politiques sur des besoins compétitifs³¹.

Les défenses antimissiles ont quelque chose à proposer contre un danger réel et grandissant. Il faut que les gouvernements se penchent sur la question des ressources financières et du capital politique qu'ils sont prêts à engager pour le genre de sécurité que les défenses antimissiles nous accordent aujourd'hui et pourraient offrir à l'avenir. Ils doivent en d'autres mots opter pour la défense antimissile comme choix politique, plutôt que comme argument politique.

III- Défense antimissile et surveillance mondiale

Invoquant le motif de la défense antimissile, on fait actuellement des recherches et on développe, aux niveaux régional, stratégique et des théâtres d'opérations, une variété de systèmes pour la détection et l'interception des missiles. Une « architecture » nationale de défense antimissile détaillée préconisée par l'administration Bush est de loin la plus ambitieuse, en principe axée sur